

de reconnaître l'existence de l'érythrasma. Dans des cas douteux l'examen microscopique fait méthodiquement trancherait la question en ne faisant reconnaître aucune trace de parasite dans l'eczéma et dans le pityriasis herpétique. Quant au pityriasis versicolore, ses plaques sont trop jaunes, trop étendues, trop squameuses pour qu'on puisse les confondre avec celles de l'érythrasma, et si les parasites de l'une et de l'autre affection recherchés au microscope se ressemblent, les dimensions si exigües du *Microsporon minutissimum* comparées à celles du *Microsporon furfur*, permettront d'en faire la différence. Dans certains cas de pityriasis versicolore on trouve bien parfois quelques éléments, spores ou tubes, très minces, mais à côté de ceux-là, il en existe d'autres plus volumineux et d'une dimension ordinaire; ce qui ne se rencontre pas dans l'érythrasma, où tous les éléments sont grêles.

Pronostic. — L'érythrasma mérite à peine le nom de maladie; il n'est accompagné d'aucune sensation douloureuse; il ne se développe ordinairement que sur des régions peu apparentes et il n'attaque jamais les parties découvertes. On comprend donc que les personnes qui en sont atteintes ne s'en occupent pas. Mais cependant il faut savoir que cette affection est très tenace, qu'elle est sujette à récidiver et qu'elle peut s'étendre à différentes régions.

Traitement. — Les moyens de traitement destinés à combattre l'érythrasma sont tous locaux; ils consistent dans des lotions alcalines, dans des applications de teinture d'iode et particulièrement dans des lavages répétés avec du savon noir étendu d'eau.

Ces moyens doivent être employés pendant longtemps, et doivent même être continués après la disparition des plaques dans le but de prévenir une récidive.

§ 2. — MALADIES PARASITAIRES CAUSÉES PAR LA PRÉSENCE DE PARASITES ANIMAUX.

Les parasites animaux qui peuvent produire des maladies cutanées se divisent en deux catégories: la première comprenant ceux qui s'introduisent dans l'épaisseur de la peau et y séjournent soit d'une manière habituelle, soit accidentellement, ce sont les *dermatozoaires*; la seconde, dans laquelle se rangent les parasites qui ne pénètrent pas dans l'intérieur de la peau, mais qui y puisent leur nourriture, qui la piquent, l'irritent et y déterminent ainsi une inflammation qui se traduit par des éruptions; on leur a donné le nom d'*épizoaires*. Dans la première classe se rangent l'acare de la gale, l'acare des follicules, la puce du sable, le rouget, la filaire de Médine, etc.; et dans la seconde, on trouve les poux, les puces, les punaises, les moustiques et quelques autres insectes; je vais entrer dans la description des maladies déterminées par la présence de ces divers parasites et caractérisées par les lésions qu'ils produisent sur la peau.

§ 1. — DERMATOZOAIRE.

a. Gale.

Définition, historique. — La gale est une affection cutanée causée par la présence d'un animal parasite appelé acare (*Acarus scabiei*), et caractérisée par des démangeaisons ainsi que par des lésions variées de la peau.

Il est très difficile de savoir à quelle époque cette maladie a commencé à être connue et à être distinguée des autres affections de la peau. Bourguignon et Hebra, citent des versets du Lévitique pour prouver que la gale existait chez les Hébreux; Hippocrate parle de la psore

(ψώρα), qu'il considère plutôt comme une souillure que comme une maladie (1); Aristote mentionne non seulement l'existence de la gale, mais encore celle de petits animaux qu'on rencontre dans de petites vésicules cutanées; les auteurs classiques latins, Cicéron, Horace, Juvénal, emploient le mot *scabies* d'une manière métaphysique, pour désigner une chose ou un acte immondes. Mais, dans tous ces passages, était-ce bien la gale véritable dont il était question? Les médecins grecs désignaient sous le nom de psore (ψώρα) les maladies humides de la peau, et sous le nom de lèpre (λέπρα) les éruptions sèches; chez les latins, le mot *scabies* était synonyme du mot grec *psore*; mais, si la gale était connue, elle était confondue avec les autres maladies cutanées, on ne savait pas la distinguer, et nulle part, dans les auteurs anciens, on n'en trouve une description exacte et séparée. Il faut certainement arriver jusqu'aux médecins arabes pour trouver les premières notions précises sur la gale. Rhazès, Haly-Abbas, Avicenne décrivent une maladie contagieuse de la peau, accompagnée de démangeaisons; Avenzoar alla plus loin et indiqua l'existence d'une maladie causée par la présence d'un petit animal, appelé par le peuple *soab*; il dit: « *Syrones sunt pedicelli, subter manuum, crurum et pedum cutem serpentes, et pustulas ibidem excitantes aqua plenas; tam parva animalcula, quam vix visu perspicaci discerni valeant.* » Hebra, qui cite cette phrase, ajoute qu'il ne sait pas si l'indication de ces petits animaux doit se rapporter aux acares ou aux poux, et il penche à croire que cette description appartient plutôt à la phthiriose qu'à la gale; j'avoue, pour ma part, que je ne saurais partager cette opinion: la mention de l'exiguïté de volume de ces petits animaux (*quam vix discerni valeant*), l'indication de leur siège d'élec-

(1) Hippocrate, *Œuvres des Affections*, traduct. par E. Littré. Paris, 1849, t. VI, p. 247.

tion aux pieds et aux mains, me paraissent se rapporter bien mieux aux acares qu'aux poux facilement visibles à l'œil nu, et qu'on ne rencontre habituellement ni aux pieds ni aux mains. Je ne fais donc pas difficulté de reconnaître que les médecins arabes ont clairement indiqué pour la première fois l'existence de la gale, et que, parmi eux, Avenzoar, qui vivait dans le douzième siècle, a signalé d'une manière très nette la présence des acares dans cette maladie.

A partir de cette époque, la gale est bien connue comme maladie distincte; mais tout l'intérêt historique roule sur l'existence de ces animaux parasites, tour à tour admise et rejetée par les différents auteurs qui se sont succédé. Après les œuvres des écrivains arabes, il semble d'abord que les cirons de la gale soient généralement connus; à la fin du quatorzième siècle, Guy de Chauliac les décrit de cette manière: « *Syrones sunt animalia parva facientia vias sinuosas, corrodendo inter carnem et cutem, potius in manibus otiosorum.* » Dans un ouvrage publié à Venise, en 1533, par Alexander Benedictus, professeur à Padoue, il est dit: « *In manibus quidam exilis pedicellus certe minor sub cute serpit* (1). » Dans les auteurs du seizième siècle, ces connaissances sont encore plus positives: Ambroise Paré, Rabelais, Ingrassias de Naples, mentionnent les cirons de la gale; dans Ambroise Paré on trouve ce passage: « *Les cirons sont petits animaux cachés dans le cuir, sous lequel ils se traînent, rampent et le rongent petit à petit, excitant une fascheuse démangeaison et gratelle.* » « *Ces cirons doivent se tirer avec espingles ou aiguilles* (2). » Ingrassias spécifie les parties du corps sur

(1) Benedictus, *De re medica*. Venetiis, 1533.

(2) Ambroise Paré, *Œuvres complètes*, édition Malgaigne. Paris, 1841, t. III, p. 269, chap. VI.

lesquelles on trouve le plus communément les cirons. En 1584, à Francfort, Fallope mentionne également les petits animaux de la gale ; en 1592, Gulielme Rondelet, en décrivant les diverses espèces de poux, indique comme appartenant au troisième genre, le ciron de la gale : « *Tertium, quod cyrones vulgo appellant, qui nunquam extra erumpunt et semper intra cutem et cuticulum habitant.* » Vers la même époque, en 1577, Laurentius Joubert écrit également : « *Sunt cyrones dicti, omnium minimi, semper sub epidermide latentes, sub qua serpent* (1). » Il semble, par ces passages qu'on pourrait multiplier, que l'existence de la présence des acares dans la gale fût une chose bien connue ; et cependant il ne paraît pas que les médecins qui s'occupaient des maladies de la peau fussent bien familiarisés avec les recherches que je viens de mentionner. C'est ainsi qu'on peut s'étonner à bon droit de voir Mercuriali (2) parler de la gale comme d'une maladie causée par des humeurs perverses ; il la considère comme une affection de l'organisme entier et particulièrement du sang, et il admet que la gale est contagieuse, parce que les liquides contenant le principe contagieux sont déposés sur ou dans la peau.

Cette manière de voir de Mercuriali n'arrêta d'ailleurs en rien les recherches relatives aux acares, je ne dois pas oublier de citer l'ouvrage de Thomas Mouffet. Parlant des animalcules, il dit que les Anglais les appellent *mites* (en allemand *Milben*) lorsqu'on les trouve dans le fromage, dans les livres, dans le vieux bois ; mais que, lorsque ces animaux se rencontrent sur l'homme, on les appelle en anglais *wheats, worms*, en allemand *Sauren*, en français *cyrons*, en latin *pedicelli* (3). Il ajoute qu'il

(1) Laurent Joubert, *De affectibus pilorum et cutis*. Genovæ, 1572. — Lugduni, 1577.

(2) Mercuriali, *De morbis cutaneis*, publié à Venise, en 1601.

(3) Mouffet, *Theatrum insectorum*. Londini, 1634.

a vu le ciron de la gale, et qu'il ne réside pas dans les pustules, mais à côté : « *Hoc est observandum, cyrones istos non ipsis pustulis, sed prope habitare.* » Vers la même époque, la découverte du microscope, qui date de 1619, donna lieu à de nombreuses études sur les petits animaux, et le parasite de la gale ne fut pas oublié. Hauptmann publia le premier un dessin très incorrect de l'acare (1) ; Borellus parla de cet animal comme ressemblant à une tortue ; Michael Ettmuller en publia une figure plus exacte que celle de Hauptmann. Mais, en 1687, Cosimo Bonono, dans une lettre adressée à Redi, donna de la gale et des acares une description tellement exacte qu'il n'est pas permis de la passer sous silence (2). Dans cette œuvre remarquable, d'après ses propres observations et d'après celles de Cestoni, Bonono décrit les vésicules et les sillons de la gale ; il parle de la forme de l'acare ; il indique même avoir vu un de ces animalcules pondre un œuf au moment où il l'avait placé sous le champ du microscope et où il en faisait une esquisse. Bonono et Cestoni arrivent à cette conclusion pratique que la gale n'est pas causée par l'âcreté des humeurs, mais qu'elle est due à la présence d'un animal, lequel, rongant la peau, amène des éruptions et des démangeaisons qui forcent les malades à se gratter ; par suite de ce grattage naissent des excoriations et des croûtes ; la contagion est le résultat du passage de l'animal d'une personne à une autre. Et pour guérir cette maladie, les remèdes internes sont inutiles, mais il faut avoir recours à des bains salés, à des pommades contenant du soufre, du mercure, du vitriol, en un mot à des moyens externes destinés à tuer ces animaux.

(1) Hauptmann, *Uralter Volkensteinischer Wurmer Bad- und Wasser-Schatz*. Leipzig, 1657.

(2) Bonono. *Observazioni interno si pellicelli del corpo umano*. Florence, 1687.

N'est-ce pas là ce que nous enseignons aujourd'hui, et en face de ces notions si claires et si nettes sur la gale et sur sa nature, ne doit-on pas s'étonner et s'affliger de toutes les erreurs accumulées entre cette époque et la nôtre; et pour expliquer ces erreurs, n'a-t-on pas besoin de réfléchir que la vérité scientifique ne s'établit définitivement qu'après de nombreuses oscillations?

Plus tard, en 1734 et 1746, Linné reconnaît l'insecte de la gale, et le classe sous le nom d'*Acarus humanus subcutaneus*. Cette opinion trouva des partisans dans tous les pays de l'Europe, et la véritable nature de la gale fut reconnue en Allemagne, par Wilhelm Reichart, en Italie, par Pallas et Morgagni, en Espagne, par Casal, en France, par Geoffroy, en Suède, par Rosenstein; mais, malgré tous ces travaux, la cause de la gale reste toujours ignorée de la plupart des médecins, et Lorry, qui écrivait en 1777 un ouvrage très estimé sur les maladies de la peau (1), décrit la gale comme une maladie de cause interne causée par l'acrimonie du sang, et s'élève contre les médecins qui la considèrent comme une affection vermineuse (*credunt a verminibus pendere scabiem*).

C'est vers la fin du dix-huitième siècle que parut la première figure exacte de l'acare, due à de Geer, entomologistes suédois, et à Wichmann (2), cent ans environ après la lettre de Bonono à Redi, dans laquelle sont si bien décrits tous les détails relatifs à l'acare et aux éruptions qu'il amène. Et cependant à ce moment, Willan, le véritable créateur de la dermatologie moderne, n'admet pas l'acare comme cause de la gale; et son disciple Bateman, tout en relatant les recherches relatives à l'acare (3), et en admettant que certainement on a

(1) Lorry, *Tractatus de morbis cutaneis*. Parisiis, 1777.

(2) Wichmann, *Ätiologie der Krätze*. Hannover, 1786; 2^e Auflage 1791, in-8° mit 1 Tafel.

(3) Bateman, *Practical Synopsis of cutaneous Diseases according to the arrangement of Dr Willan*. London, 1813; 7th edit. 1829.

trouvé quelquefois des animalcules sur des galeux, ne peut consentir à considérer leur présence comme nécessaire et constante, et paraît porté à se ranger à l'opinion de Sauvage, qui considère la gale dans laquelle on trouve des acares comme une espèce particulière, et qui la désigne sous le nom de *scabies vermicularis*.

En France, ces recherches furent reprises au commencement de ce siècle; en 1812, un pharmacien de l'hôpital Saint-Louis, Galès, annonça qu'il avait trouvé l'acare; il le montra, et il réussit à déterminer la production de la gale chez lui en déposant sur son bras des acares vivants (1). On crut à ce moment la question résolue; mais Raspail, qui s'occupait alors de travaux scientifiques et microscopiques (2), soutint que l'animal considéré et montré par Galès comme l'acare de la gale ressemblait complètement à la mite du fromage, et Galès fut, peut-être à tort, considéré comme un imposteur. Après ces tentatives malheureuses, la cause de la nature parasitaire de la gale fut perdue en France, où, d'ailleurs, à cette époque, étaient peu répandues parmi les médecins les connaissances bibliographiques de littérature médicale étrangère, et où étaient peu connus les travaux antérieurs d'histoire naturelle que nous avons cités. Les médecins les plus autorisés en dermatologie ne croyaient pas à la présence d'un acare dans la gale, et traitaient de rêverie l'opinion de quelques naturalistes sur ce point. L'insecte de la gale était pour eux un sujet de plaisanterie, lorsqu'en 1834, un Corse, étudiant en médecine à Paris, Renucci, entendant à l'hôpital Saint-Louis nier l'existence de l'acare de la gale, affirma que dans son

(1) Galès, *Essai sur le diagnostic de la gale, sur ses causes et sur les conséquences médicales pratiques à déduire*. Paris, 1812, in-4°. — *Mémoires, rapports et observations*. 1816; 2^e édit., 1824.

(2) Raspail, *Mém. compar. sur l'histoire natur. de l'insecte de la gale*. Paris, 1834, in-8°, reproduit in *Bulletin de thérap.*, 1834, t. VII, p. 169. — *Nouveau système de chimie organique*. Paris, 1838, t. II, p. 598, pl. XV.

pays on croyait au parasite, et qu'il se faisait fort de démontrer son existence en saisissant le petit animal à la pointe d'une aiguille : ce qu'il fit, en effet, à plusieurs reprises et à volonté, en enseignant que l'acare se trouve à l'extrémité d'un petit sillon irrégulier, et non dans les vésicules ou dans les pustules (1). A partir de ce moment, la nature de la gale fut définitivement reconnue, et si quelques médecins conservèrent encore des doutes, ce ne fut que par habitude et par esprit d'opposition à une découverte à laquelle ils n'avaient pas participé. Les travaux ultérieurs les plus récents eurent pour but principal, d'un côté, la connaissance plus approfondie de l'anatomie et de la physiologie de l'acare, et de l'autre, le traitement scientifique de la gale basé sur les connaissances d'histoire naturelle. Je dois signaler dans ce sens un mémoire d'Albin Gras (2), presque contemporain de la découverte définitive de l'acare en France, et un travail de Eichstaedt (de Greifswald) (3), en 1846, dans lequel l'auteur décrit les œufs de l'acare et indique pour la première fois l'existence d'un animalcule plus petit, qu'il suppose être le mâle, lequel, au lieu de former un sillon, se cache sous l'épiderme ; dans cet ouvrage, il donne également la description du petit acare, qu'il indique comme une larve à six pattes. Vers la même année, également en Allemagne, Kramer signale de nouveau l'existence de l'acare mâle, quelques années avant Lanquetin, qui eut le mérite de le décrire et de le montrer à Paris en 1852 (4).

(1) Renucci, *Découverte de l'insecte qui produit la contagion de la gale* thèse de doctorat. Paris, 6 avril 1835.

(2) Albin Gras, *Recherches sur l'acarus ou sarcopte de la gale de l'homme*, Paris, 1834, in-8°.

(3) Eichstaedt (de Greifswald), *Froriep's Notizen aus dem Gebiete der Natur und Heilkunde*. Weimar, 1846.

(4) E. Lanquetin, *Notice sur la gale et sur l'animalcule qui la produit*. Paris, 1859, gr. in-8°.

Pour terminer ce long historique, j'indiquerai encore une thèse intéressante d'Aubé, qui, le premier, considéra l'acare comme un animal noctambule, et expliqua ainsi les démangeaisons plus vives de la gale pendant la nuit ; un mémoire très intéressant de Bourguignon sur l'histoire naturelle de l'acare, sur les symptômes, la marche et le traitement de la gale (1) ; plusieurs travaux très importants d'Hebra sur différents points de l'histoire de la gale et particulièrement sur l'existence d'une espèce particulière de gale qu'il a décrite sous le nom de *scabies norvegica* (2). Je mentionnerai aussi un travail d'histoire naturelle très estimé en Allemagne, celui de Furstenberg (3) cité avec éloges par Hebra. Enfin je dois indiquer les travaux pratiques de Bazin (4) et les miens sur le traitement rapide de la gale (5), travaux qui ont amené des progrès incontestables dans la thérapeutique de cette maladie.

Symptomatologie. — La gale débute habituellement

(1) Bourguignon, *De la contagion de la gale et de son traitement*, Mémoire présenté à l'Académie des sciences, le 11 novembre 1850 (*Recueil de mémoires de médecine vétérinaire*, 1850, 3^e série, t. VII, p. 1009 et 1851, t. VIII, p. 31. — *Traité entomologique et pathologique de la gale de l'homme* (*Mémoire de l'Académie des sciences : savants étrangers*. Paris, 1854, t. VII). Le tirage à part, 1852, contient seul la partie médicale. — Bourguignon et Delafond, *Recherches sur les animalcules de la gale de l'homme et des animaux et la transmission de la gale des animaux à l'homme* (*Bulletin de l'Académie de médecine*. Paris, 1857, t. XXIII).

(2) Hebra, *Medizinische Jahrbücher der Oesterr. Staaten*. Wien, 1844, Band XLVI u. XLVII. — *De la gale* (*Annales des maladies de la peau*, 2^e année, 2^e volume. Paris, 1844, p. 112. — *Zeitschrift der k. k. Gesellschaft der Aerzte in Wien*. 1852. — *Hautkrankheiten* (*Virchow's Handbuch der sp. Pathologie und Ther.*). Erlangen, 1860 ; traduction française par Doyon. Paris, 1871-1872.

(3) Furstenberg, *Die Kratzmilben des Menschen und der Thiere*. Leipzig, 1861.

(4) E. Bazin, *Nouveau traitement de la gale* (*Union médicale*, 9 juillet 1850). — *Leçons sur les affections cutanées parasitaires*, 2^e édition. Paris, 1862.

(5) Hardy, *Société médicale des hôpitaux*, 9 juillet 1851, 28 janvier 1852 et *Union médicale*, 1852, p. 124. — *Gazette des hôpitaux*, 1853, p. 407 et 411. — *Leçons sur les maladies de la peau*. Paris, 1858.

par quelques légères démangeaisons qui se font sentir pendant la nuit, principalement le soir, peu de temps après le coucher, et le lendemain matin de très bonne heure. Ces démangeaisons sont d'abord assez légères, d'une durée peu considérable, et elles se calment après un court grattage ; mais bientôt elles augmentent d'intensité et de durée, et elles peuvent acquérir un tel degré que les malades ne peuvent plus se livrer à aucun repos et qu'ils sont tourmentés par le désir incessant de se gratter, désir auquel ils résistent rarement. Cette démangeaison, qui forme le symptôme le plus caractéristique de la gale, s'accompagne quelquefois d'un sentiment de chaleur et de cuisson qui augmente également pendant la nuit ; l'intensité de ces phénomènes est en rapport avec l'ancienneté de la maladie et avec le tempérament du malade : les personnes nerveuses sont ordinairement plus éprouvées par les démangeaisons et les douleurs que les sujets lymphatiques ; chez quelques rares malades atteints de gale, la démangeaison peut manquer, ou n'exister qu'à un degré très peu marqué.

En même temps que se développent la démangeaison et le phénomène réflexe qui la suit, c'est-à-dire le grattage, on voit apparaître sur diverses régions du corps des éruptions qui sont liées à la gale. Je signalerai d'abord le prurigo, caractérisé par de petites papules sèches recouvertes à leur extrémité d'une légère croûte noire ; cette éruption peut se rencontrer partout, mais on la trouve surtout aux avant-bras, à la face antérieure de l'abdomen et aux faces interne et antérieure des cuisses. Dans la gale ancienne, les papules du prurigo sont quelquefois très nombreuses ; elles sont répandues sur la plus grande partie du corps, et elles peuvent acquérir un volume assez considérable. A côté des papules incontestables du prurigo on trouve aussi, souvent, de petites taches rouges, arrondies, d'un très petit volume

et recouvertes d'une légère croûte jaune ou brune, moins foncée que celle du prurigo. Ces lésions paraissent appartenir à des papules ou à des vésicules d'une petite dimension dont le sommet a été excorié par le grattage. Cette éruption se rencontre surtout aux poignets, à la face interne des avant-bras, autour des aisselles, vers les aines et aux jarrets. Ces éruptions prurigineuse et vésiculo-papuleuse sont très communes dans la gale ; d'après mes observations, elles ne manqueraient qu'une fois sur cent malades.

Très fréquemment encore, on trouve des vésicules entières, plus grosses, du volume d'un grain de millet et même d'un grain de chènevis, parfaitement arrondies, contenant un liquide citrin, transparent, quelquefois un peu opalin. Ces vésicules sont rarement nombreuses ; elles sont habituellement isolées, et, lorsqu'il en existe plusieurs dans la même région, elles restent distinctes sans se confondre ; elles diffèrent de celles de l'eczéma par leur volume plus considérable et par leur isolement. Elles se rencontrent presque exclusivement aux mains, principalement à la face antérieure des poignets, sur les faces latérales et dans les interstices des doigts ; on peut en voir également aux pieds. A côté des vésicules entières, on voit quelquefois une petite croûte ou une lamelle épidermique attestant l'existence antérieure d'une vésicule rompue. Ces éruptions vésiculeuses se rencontrent huit fois sur dix cas de gale.

Chez quelques malades, outre les éruptions papuleuses et vésiculeuses que je viens d'indiquer, on rencontre encore, en nombre plus ou moins considérable, des pustules d'ecthyma, principalement caractérisées par leur dimension assez large, par leur forme régulièrement arrondie, par l'auréole franchement inflammatoire qui les entoure et par le point noir qui existe à leur centre. Ces pustules se trouvent surtout aux mains, puis

aux fesses et aux pieds ; on en voit quelques-unes au ventre et aux membres, mais elles sont beaucoup plus rares à ces dernières régions dans la gale que dans la phthiriasse. Cette forme particulière de la gale a été désignée par quelques auteurs sous le nom de gale pustuleuse ; Bateman la décrit sous le nom de gale purulente (*scabies purulenta*). Cette variété est commune chez les enfants ; il est même rare que chez eux la gale existe sans qu'il se produise quelques pustules d'ecthyma, principalement aux mains et aux régions que je viens d'indiquer ; on la rencontre encore assez souvent chez les sujets adultes de l'un et de l'autre sexe qui présentent les caractères d'un tempérament lymphatique ou qui sont affaiblis par des causes débilitantes.

A côté de l'ecthyma, je dois placer encore une éruption pustuleuse caractérisée par des pustules plus petites et moins régulières que celles de l'ecthyma, lesquelles pustules se rompent assez vite, se confondent et se recouvrent, par la sécrétion d'un liquide plastique, d'une croûte jaune ou brune assez analogue à celle de l'impétigo. Cette éruption pustuleuse, qui m'a paru spéciale à la gale, se voit principalement aux coudes et aux fesses. L'existence de quelques pustules et d'une croûte aux coudes est pour moi une raison suffisante de soupçonner l'existence de la gale.

Je dois dire encore quelques mots d'une éruption beaucoup plus rare, que j'ai rencontrée quelquefois, et qui est également signalée par Hebra : je veux parler de petites élevures rouges, allongées, susceptibles de paraître et de disparaître successivement, lesquelles se développent principalement à la partie supérieure des bras, aux épaules et au tronc. Ces élevures appartiennent à l'urticaire, et particulièrement à la variété décrite sous le nom d'*urticaria subcutanea*. Mais je dois ajouter que cette éruption est surtout commune dans la phthiriasse et que

dans la gale même elle est peut-être due à la présence de quelques poux.

En même temps qu'existent quelques-unes de ces lésions cutanées que nous venons d'indiquer, on peut encore rencontrer des éruptions de lichen, d'eczéma, de pityriasis et d'impétigo. Ce sont de véritables complications qui viennent s'ajouter aux éruptions spéciales à la gale et qui souvent en rendent le diagnostic plus difficile. Cette forme a été décrite par Bateman sous le nom de gale cachectique (*scabies cachectica*). L'eczéma et l'impétigo peuvent se rencontrer partout, même sur la figure ; mais on les observe principalement aux mains, aux avant-bras, aux fesses, aux aisselles et aux jarrets. Chez les femmes, l'eczéma du mamelon et de la partie médiane du sein est si fréquemment observé, que l'existence d'un eczéma du sein doit faire penser à l'existence de la gale. On peut rencontrer l'eczéma des seins chez l'homme, mais il est plus rare.

Enfin j'indiquerai encore comme des lésions accessoires, des furoncles, des abcès dermiques et des excoriations tantôt linéaires, tantôt arrondies. Dans ces cas si compliqués, toute la peau se trouve souvent altérée, la tête exceptée, et il est très difficile alors de distinguer le genre de la maladie ; les véritables caractères de la gale disparaissent sous cette multitude de lésions cutanées.

Ces diverses éruptions que je viens d'indiquer sont secondaires ; elles sont consécutives à la présence du parasite de la gale. Je dois maintenant indiquer ce qui se rapporte à ce parasite sans entrer toutefois dans des particularités d'histoire naturelle. L'animal qui produit la gale par sa présence sur la peau, l'*Acarus scabiei*, a été placé dans la famille des acaridés, de la classe des arachnides ; il est d'une couleur blanchâtre, d'une forme arrondie, un peu ovale ; sa longueur est à peu près d'un